



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 mai 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 3), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 5), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH.

Procurations de vote :

M. Thibaut BIZE à M. Christophe LIME, M. Patrick BONTEMPS à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS, Mme Danielle DARD à Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel LOYAT à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Gérard VAN HELLE, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 34 - Tourisme - Attribution de subventions à des associations

Tourisme

Attribution de subventions à des associations

Rapporteur : M. l'Adjoint MORTON

| | Date | Avis |
|-----------------|------------|-------------------|
| Commission n° 6 | 24/04/2018 | Favorable unanime |

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution de subventions à deux associations proposant des événements culturels susceptibles de générer des retombés touristiques (nuitées, visites...).

I - Association Un instant un sourire : «Son'eo Festival»

L'association «Un instant, un sourire» organise à Besançon, du 6 au 8 juillet 2018, le premier festival «Son'eo Festival». Cette manifestation aura donc lieu pendant le week-end de célébration des 10 ans de l'inscription à l'UNESCO des fortifications de la Ville de Besançon.

Ce festival doit se dérouler au Palais des Congrès - Parc des Expositions Micropolis de Besançon. Le versement est conditionné au fait que l'événement se passe bien sur le territoire de la Ville de Besançon.

Plusieurs événements auront lieu lors de cette manifestation : tentative de record du monde de Rueda géante, concert d'un groupe international de salsa, shows de danse d'artistes internationaux, des soirées dansantes. Une exposition de photos et peintures sur le thème de l'univers de la danse afro-latino et des visites guidées de la ville seront organisées, dans le cadre de l'anniversaire de l'inscription à l'UNESCO des fortifications de Besançon.

Une place importante sera accordée aux personnes en situation de handicap. Une action de solidarité pour l'association à but humanitaire «Arco iris» (aide aux enfants défavorisés du Nord Pérou) aura lieu pendant le festival.

Cette manifestation s'adresse principalement aux pratiquants de différentes danses et disciplines telles que : salsa bachata, kizomba, hip hop, mais aussi au grand public et aux curieux qui souhaitent découvrir ces disciplines.

L'association attend entre 1 800 et 2 000 personnes pour cet événement, dont environ 1 200 danseurs. Le nombre de nuitées attendues est estimé entre 1 000 et 1 500.

Les participants attendus sont aussi bien des Bisontins, Grands Bisontins, habitants de la Région Bourgogne-Franche-Comté que des personnes résidant dans d'autres régions et, minoritairement, d'autres pays.

Les participants danseurs sont issus de plusieurs pays : Suisse, Luxembourg, Pérou, Cuba, Maroc et Colombie. De nombreux habitants d'autres régions sont également attendus.

Le programme débutera le vendredi 6 juillet par des stages, les premiers spectacles et une soirée dansante. L'accès à l'ensemble du festival se fera par un pass complet dont le montant sera de 59 €, ce qui est l'un des tarifs les plus faibles constatés pour ce type d'événements.

Le budget prévisionnel du festival se monte à 59 200 €, selon les éléments transmis début mars au service Tourisme par l'association organisatrice.

L'ensemble des produits s'établit comme suit :

- Inscriptions participants : 22 900 €
- Inscriptions exposants : 300 €
- Autofinancement (fonds propres) : 22 000 €
- Demandes de subventions : 7 000 € : Ville de Besançon, 3 000 € : Département du Doubs, 3 000 € : Région Bourgogne-Franche-Comté et 1 000 € : Etat.

Compte tenu du nombre de festivaliers attendus, de l'originalité de la manifestation au sein de la grande région, il est proposé de verser une subvention de 1 000 €.

En cas d'accord, la somme de 1 000 € sera prélevée sur la ligne 65.95/6574 CS 10036 de la Mission Tourisme.

II - Association Chemin des Sens : «Parcours autour des métiers d'art et du patrimoine»

L'association «Le Chemin des Sens» organise une manifestation intitulée «Parcours autour des métiers d'art et du patrimoine» les 15 et 16 septembre 2018 au Centre Diocésain à Besançon.

Cette manifestation a pour vocation de favoriser auprès du grand public la découverte des métiers d'art et des savoir-faire via la présence de divers artistes, bisontins ou grands bisontins en majorité, exposant leurs œuvres et proposant des démonstrations.

Près de 40 artisans et artistes sont attendus dans des domaines variés (dessin, sculpture, peinture, art floral, aquarelle...).

Ce parcours des métiers d'art qui existe déjà depuis plusieurs années rencontre un bon succès. Selon les organisateurs, en 2017 la manifestation a accueilli plus de 2 500 visiteurs.

Le budget prévisionnel de la manifestation 2018 se monte à 15 280 €, répartis comme suit :

- Produits : 4 850 € (cotisations, participations des exposants)
- Produits externes : 2 430 € (sponsoring dans fonds propres ci-dessous)
- Demandes des subventions : 8 000 €.

Le budget prévisionnel de la manifestation présenté par l'association est le suivant :

| | |
|-------------------|-----------------|
| CAGB | 5 000 € |
| Ville de Besançon | 3 000 € |
| Exposants | 2 100 € |
| Fonds propres | 5 180 € |
| TOTAL | 15 280 € |

L'association sollicite ainsi la Ville de Besançon à hauteur de 3 000 €.

La CAGB, de son côté, a prévu l'octroi d'une subvention de 1 000 € dans le cadre du fonds d'aides «manifestations culturelles» 2017.

La Ville a accordé une subvention de 2 000 € en 2017 et la CAGB une subvention de 1 000 € sur un montant total de dépenses réalisé de 9 556 €.

Compte tenu de l'intérêt de la manifestation qui connaît chaque année une bonne fréquentation et de sa contribution à la programmation des journées du patrimoine en centre-ville, mais en tenant compte par ailleurs de la bonne santé financière de l'association au regard de son activité, il est proposé de verser une subvention de 2 000 €.

En cas d'accord, la somme de 2 000 € sera prélevée sur la ligne 65.95/6574 CS 10036 de la Mission Tourisme.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention :

- à l'association «Un instant, un sourire» d'un montant de 1 000 € pour l'organisation de sa manifestation Son'eo Festival du 6 au 8 juillet 2018 à Besançon,

- à l'association «Le Chemin des Sens» d'un montant de 2 000 € pour l'organisation de sa manifestation dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2018.

M. FOUSSERET, Mme DALPHIN, Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme LEMERCIER, Mme MICHEL, M. FAGAUT et M. ACARD, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 7

Préfecture du Doubs

Reçu le 04 JUN 2018



Contrôle de légalité